

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES CANDIDATS ADMIS AU DEUXIÈME CONCOURS SOG

La décision du 30 juillet 2020 portant inscription sur la liste des candidats admis au deuxième concours d'admission dans le corps des sous-officiers de gendarmerie (**liste complémentaire**) est mise en ligne sur le site internet "lagendarmerierecrute.fr" pour information des candidats dans les meilleurs délais.

Néanmoins, le bureau du recrutement, des concours et des examens (BRCE) de la direction générale de la gendarmerie nationale rappelle que seule la publication de cette décision au Journal Officiel de la République française «fait foi».

Tous ces candidats seront soumis impérativement à une visite médicale d'aptitude initiale effectuée par un médecin militaire.

RAPPEL :

Conformément à l'article L. 4132-1 du code de la défense, les candidats au recrutement en qualité d'élève-gendarme (engagé) doivent :

- présenter une moralité et avoir un comportement compatibles avec l'exercice de la fonction de sous-officier de gendarmerie.

Conformément aux articles L. 114-1 et L. 234-1 du code de la sécurité intérieure :

- la décision de recrutement en qualité de sous-officier est subordonnée à la réalisation préalable d'une enquête administrative de sécurité destinée à vérifier que le comportement et la moralité du candidat ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions envisagées.

Actuellement le BRCE n'est pas en mesure de communiquer les dates d'entrée en école.

À ce titre, il est demandé de ne pas téléphoner.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Décision du 30 juillet 2020

portant inscription sur la liste des candidats admis au deuxième concours d'admission dans le corps des sous-officiers de gendarmerie - session octobre 2019 (décision complémentaire)

NOR :INTJ2020122S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2011 modifié fixant les programmes, les conditions d'organisation et de déroulement ainsi que les coefficients attribués aux différentes épreuves des concours prévus à l'article 13-1 du décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2019 autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement de sous-officiers de gendarmerie (session d'octobre 2019) ;

Vu l'arrêté du 20 septembre 2019 fixant le nombre de places offertes pour le recrutement de sous-officiers de gendarmerie (session d'octobre 2019) ;

Vu la décision du 1er avril 2020 portant inscription sur la liste des candidats admis au deuxième concours d'admission dans le corps des sous-officiers de gendarmerie – session d'octobre 2019,

Décide :

Article 1^{er}

Les trente candidats dont le nom suit, classés par ordre de mérite sur la liste complémentaire de la décision du 1er avril 2020, sont déclarés admis au concours précité :

1	N° de candidature	1071296	Michelin	Marion
2	N° de candidature	1064582	Maculgia	Xavier
3	N° de candidature	1071736	Guilleman	Emilie
4	N° de candidature	1070822	Faugaret	Káthleen
5	N° de candidature	1056862	Delalande	Stanislas
6	N° de candidature	1069527	Cohan	Kilian
7	N° de candidature	1070388	Abran	Emilie
8	N° de candidature	1071495	De-San-Nicolas	Corentin

9	N° de candidature	1070808	Etcheverry	Jason
10	N° de candidature	1057439	Flours	Pierre
11	N° de candidature	1063925	Avannier	Guillaume
12	N° de candidature	1072195	Boura	Abdallah
13	N° de candidature	1071776	Cerqueira	Pauline
14	N° de candidature	1067308	Chevasson	Kevin
15	N° de candidature	1071644	Ferrere	Quentin
16	N° de candidature	1057335	Lhor	Jérémy
17	N° de candidature	1071216	Martin	Charles
18	N° de candidature	1071567	Muhlstein	Lisa- Marie
19	N° de candidature	1072513	Musard	Pierre
20	N° de candidature	1072200	Rocton	Raphaël
21	N° de candidature	1071074	Cattelain	Dylan
22	N° de candidature	1056200	Idiri	Mathias
23	N° de candidature	1058506	Flores	Elodie
24	N° de candidature	1057530	Zlotorowicz	Dimitri
25	N° de candidature	1072396	Viry	Guillaume
26	N° de candidature	1071086	Bernard	Félix
27	N° de candidature	1055881	Ballouhey	Olivier
28	N° de candidature	1070981	Delmas	Dylan
29	N° de candidature	1068326	Negrevergne	Jean-Noel
30	N° de candidature	1069955	Degraeve	Alexandre

Article 2

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 juillet 2020

Pour le ministre et par délégation :

L'adjoint au directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,

O. COURTET

